

Acte 1: Je réduis mes papiers

POURQUOI?

Le papier a plusieurs vies mais seulement 50% du papier est trié et donc recyclé ! Afin de préserver les ressources naturelles (arbre, eau, énergie...), il devient important de réduire sa consommation de papier d'une part et de le trier d'autre part, Même si c'est au travail que l'essentiel du papier est utilisé, il est également possible d'en limiter son usage à la maison ou à l'école.

COMMENT AGIR?

DJE LIMITE L'UTILISATION DU PAPIER EN :

- Privilégiant la dématérialisation : courriel, intra-extranet, scan, clé USB, etc.
- Imprimant uniquement ce dont on a besoin,
- Systématisant le recto verso et imprimer plusieurs pages sur une feuille.
- Utilisant le verso des feuilles en brouillon.
- Numérisant les archives.
- Réduisant la taille de la police, adaptant l'orientation de la page, relisant et corrigeant à l'écran...

D JE LIMITE MA CONSOMMATION PAPIER À LA MAISON EN :



Apposant un STOP PUB sur la boîte aux lettres. Arrêtant les abonnements papier inutiles.

POUR ALLER PLUS LOIN



Pour aller plus loin, j'achète un papier respectueux de l'environnement qui est recyclé ou labellisé : PEFC ou FSC qui garantit une gestion durable des forêts.



Enfin, je trie systématiquement mes papiers dans les contenants appropriés (caissettes bleues ou bac jaune) et je les dépose dans les points d'apport volontaire mis à disposition.







INFORMATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND SUD TARN & GABO



Acte 2: Je valorise mes déchets de cuisine et de jardin 🌄

POURQUOI ?

Nos déchets de cuisine et de jardin sont une véritable richesse puisqu'en se dégradant ils se transforment en compost. En compostant nos déchets organiques à la maison, nous pouvons en tirer profit, tout en réalisant des économies. Quand on sait que sur notre territoire près de 35 % de nos poubelles sont constituées de ces déchets, nous pouvons réduire d'autant leur poids, tout en respectant l'environnement (fini les jus et les odeurs dans la cuisine).

COMMENT AGIR ?



La Communauté de communes propose des composteurs de 320 litres en plastique à 15 € et de 600 litres en bois à 40 €. Ils sont réservés aux habitants du territoire.

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Depuis 2013, la collectivité encourage le compostage partagé en établissements scolaires ou dans un quartier. Nous accompagnons les habitants motivés à la mise en place d'un tel projet.

LES LASAGNES

En réalisant des plantations en lasagnes, nous pouvons valoriser l'herbe, les branches, les cartons, les feuilles mortes et les restes de cuisine. Grâce à cette technique, plus besoin de bécher la terre, les plantes sont intégrées directement à ce sol reconstitué.

 Pour en savoir plus, contactez Frédérique Brunel zerodechet@sgv82.fr



- Pour réduire les déchets organiques, nous pouvons aussi adopter des poules qui seror nourries avec ces derniers
- Elles réduiront les déchets tout en pondant des œufs! La collectivité propose l'adopti de 2 poules ou l'achat d'un
- poulailler (fabriqué par le chantier d'insertion de la Communauté de communes) à des prix avantageux.
- Le lombri-composteur est une alternativ pour les personnes habitants en appartemer Ce petit équipement peut être installé : l'intérieur ou dans une annexe.

Quel que soit notre type d'habitation, une solution adaptée existe pour réduire ses déchets organiques.





Guide disponible à la Communauté de communes "Côté Jardin, pour faire de l'or avec vos végétaux".